

## Annexe N°3 : Retrait de Matériel

Mr ou Mme.....

Téléphone : .....

Est autorisé(e) à retirer le matériel suivant :

- ..... tables
- .....chaises
- ..... barrières
- .....cône(s) de chantier
- .....panneau(x) de signalisation (modèle :.....)

au local des Services Techniques situé 19 Avenue Général de Gaulle, le

**vendredi ..... 2024 à 14 h précises, prévoir un véhicule permettant le transport du matériel en une seule fois, ainsi que des personnes pour son chargement.**

**(en cas de non respect de ces conditions le matériel ne pourra pas être remis)**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont collectées par la Mairie de Loriol-sur-Drôme pour la location de matériels et l'établissement d'un planning. Elles sont destinées aux services administratifs et techniques. Les chèques sont transmis à la Trésorerie et les demandes sont conservées 10 ans.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données en vigueur depuis le 25 mai 2018, vous pouvez demander à exercer vos droits d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et d'effacement de vos données personnelles en contactant la Mairie de Loriol-sur-Drôme.

À Loriol, le

Signature :

**Le matériel devra être rendu le lundi suivant, en accord avec les Services Techniques.**

Visa au retour du matériel :

(Pensez à retirer votre chèque de caution déposé à la Mairie)